

Les universités ont pris avec le temps beaucoup d'ampleur. Celles qui comptent 10,000, 15,000, voire 20,000 étudiants, soit plusieurs milliers d'étudiants par faculté, ne sont pas rares. On n'administre pas ce genre d'établissement comme un petit commerce. Les universités sont des entreprises importantes, qui se distinguent de toutes les autres entreprises. Une telle conférence permettrait peut-être d'apaiser certaines appréhensions et surtout celles non fondées de bien des citoyens.

Honorables sénateurs, je voudrais parler brièvement de la situation actuelle à Terre-Neuve; mes remarques portent également sur les subventions accordées par le gouvernement fédéral pour l'enseignement postsecondaire.

En 1949, lorsque Terre-Neuve est entrée dans la confédération, nous n'avions pas d'université comme telle. Nous avions un collège universitaire établi en 1925. Nous avions également une autre institution de haut savoir, soit le Teacher Training School. Le Memorial College, comme il s'appelait alors, offrait des cours de deux ans dans la plupart de ses disciplines et des études de génie d'une durée de trois ans.

● (1520)

En 1949, le gouvernement de Terre-Neuve a adopté une loi créant une université. A cette époque, environ 360 étudiants étaient inscrits. Aujourd'hui, cette université compte 10,000 étudiants. A l'heure actuelle, la Memorial University se classe parmi les centres les plus importants du monde pour ce qu'on appelle, sauf erreur, la recherche sur les eaux froides et la recherche maritime en général. Cette université est pourvue de la faculté de médecine et de l'hôpital les plus modernes de tout le Canada. Elle compte également la faculté de génie la plus moderne. Je dis que c'est la plus moderne, parce que c'est la plus récente faculté de ce genre au Canada. En janvier 1982, l'université a inauguré sa bibliothèque, la plus moderne au Canada. Cette bibliothèque, qui a coûté des dizaines de millions de dollars, peut accommoder à la fois 2,000 étudiants. Honorables sénateurs, je ne suis pas le seul à croire que ces installations sont d'excellente qualité, car j'exprime en l'occurrence l'opinion de ceux qui exercent leur activité en ce domaine dans toutes les régions de notre pays.

Les facultés de géologie et de biochimie sont en train d'acquérir une excellente réputation dans le monde, tout comme d'ailleurs le département de folklore. Les travaux de recherche dans le domaine de la génétique qui s'effectuent à l'université Memorial ont soulevé l'intérêt des chercheurs de tous les pays du monde, notamment les travaux qui portent sur le cancer.

A l'heure actuelle, les cours extra-muros touchent des dizaines de milliers de Terre-Neuviens qui n'ont jamais mis les pieds à l'université. J'estime qu'il y a lieu de signaler que des cinq personnes qui ont été titulaires du poste de recteur depuis que l'université a été fondée en 1949, quatre—et qui plus est, les quatre derniers—sont originaires de petits villages de pêcheurs terre-neuviens. M. Leslie Harris, qui est recteur depuis quelques mois, a fait ses études à cette université qu'il est maintenant appelé à diriger. Cela constitue pour moi, tout comme pour beaucoup d'autres Terre-Neuviens, je le sais, un grand sujet de satisfaction.

Au risque de me répéter, honorables sénateurs, et au cas où certains penseraient que nous avons un peu trop l'esprit de clocher, j'aimerais rendre hommage aux non Terre-Neuviens

qui œuvrent à l'Université Memorial et à son annexe de Corner Brook. Ces éminents universitaires sont venus de toutes les parties du monde pour travailler à l'Université Memorial dans le but, je suppose, d'y gagner leur vie, bien qu'ils eussent pu le faire ailleurs. Mais peut-être ont-ils choisi cette université surtout parce qu'il fallait y faire «œuvre de pionniers». Aujourd'hui, ces universitaires d'autres parties du monde apportent énormément à notre université et, bien sûr, au Canada. Ils constituent, dans tous les sens du terme, une communauté d'universitaires. On se demandera ce que tout cela a à voir avec le sujet à l'étude. La plupart de ces réalisations auraient été impossibles sans les subventions fédérales versées à Terre-Neuve.

Honorables sénateurs, en cette période de remous économiques, nous entendons chaque jour des affirmations et des réfutations, des accusations et des démentis, de telle sorte que nous risquons de finir par faire une chose contre laquelle Platon nous a mis en garde il y a environ 2,400 ans. «Vous pouvez vous quereller à propos de n'importe quoi, disait-il, mais pas à propos de l'enseignement. C'est un sujet trop important.» J'invite tous les intéressés, à tous les paliers, quelles que soient leurs convictions politiques ou idéologiques, à se rappeler une autre recommandation de Platon. Je le cite:

Il ne faut pas non plus mépriser l'enseignement, qui est la première et plus noble possession que puisse jamais avoir le meilleur des hommes; bien qu'il puisse s'égarer, il reste réformable. Et ce travail de réforme constitue la grande activité de chacun durant sa vie.

Des voix: Bravo.

(Sur la motion du sénateur Flynn, au nom du sénateur Tremblay, le débat est ajourné.)

LA DÉFENSE NATIONALE

ÉTUDE DU 1^{er} RAPPORT DU SOUS-COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend le débat, ajourné le mercredi 10 février 1982, sur le rapport du comité permanent des affaires étrangères intitulé «Les effectifs des Forces armées canadiennes», déposé au Sénat le 10 février 1982.

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, bien que je sache que le sénateur Lafond est un homme très modeste, je suis sûr que tous mes collègues voudront se joindre à moi pour le féliciter de l'excellent travail qu'il a accompli à titre de président du sous-comité sur la défense nationale. Il convient de souligner la façon exemplaire dont il a guidé nos délibérations, ce qui nous a permis de rédiger le premier rapport du sous-comité sur «Les effectifs des Forces armées canadiennes».

D'après un membre des forces armées que je connais et qui a lu le rapport, ce document ainsi que les témoignages entendus au comité constituent probablement la meilleure collection de données précises et d'opinions réfléchies sur les affaires militaires canadiennes recueillies depuis plus d'une décennie. J'espère que les ministériels qui sont habilités à donner suite à nos recommandations seront du même avis au sujet de ce rapport.